



INTERFEL

INTERPROFESSION DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

CONNAÎTRE / INFORMER / ÉCHANGER / INNOVER / PROMOUVOIR



LES FRUITS ET LÉGUMES : UN SECTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

75 000
entreprises*

450 000
emplois directs*

Dont 336 902
saisonniers**



SOMMAIRE

- | | | | |
|---|--|----|--|
| 3 | Les fruits et légumes frais en chiffres | 9 | Les engagements de la filière |
| 4 | À propos d'Interfel | 10 | Les actions d'Interfel au niveau national |
| 5 | Les spécificités de la filière | 11 | Les actions d'Interfel au niveau international |
| 6 | Gouvernance et organisation | 12 | Les actions d'Interfel au niveau régional |
| 8 | Des structures complémentaires au service de la profession | | |

(*source : estimation Interfel, septembre 2015)
(**Source : classification MSA pour les cultures spécialisées)



PRODUCTION

La France est le **4^e pays producteur de fruits et légumes** en Europe, après l'Espagne, l'Italie et la Pologne (sources : Eurostat)

La production s'élève à près de **7,8 millions de tonnes** en 2018 (hors banane et pomme de terre) avec **5,5 millions de tonnes** à destination du marché du frais (sources : Agreste, Ctifl)

30 900 exploitations légumières, dont **6 000 exploitations** spécialisées en production de légumes dédiés à l'industrie

247 organisations de producteurs reconnues en fruits et légumes (source : FranceAgriMer 2017)

27 600 exploitations fruitières (source : recensement agricole 2010)

194 coopératives (source : Insee, Ctifl 2019)

DISTRIBUTION

Près de **250 entreprises d'expédition et d'exportation** (source : Insee, Ctifl 2019)

160 entreprises d'importation et introduction (source : Insee, Ctifl 2019)

907 grossistes (hors centrales) (source : Observatoire des métiers AKTO 2020)

14 311 primeurs en fruits et légumes (source : Saveurs Commerce 2016)

Plus de **30 000 points de vente** (hyper, super, EDMP (Enseignes à Dominante Marques Propres), drives et magasins de proximité) (source : FCD 2018)



LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN CHIFFRES

RESTAURATION COLLECTIVE

Près de **300 000 salariés** en restauration collective, dont **60 %** en gestion directe et **40 %** en gestion concédée (Source : Restau'Co, SNRC - 2019)



CONSOMMATION

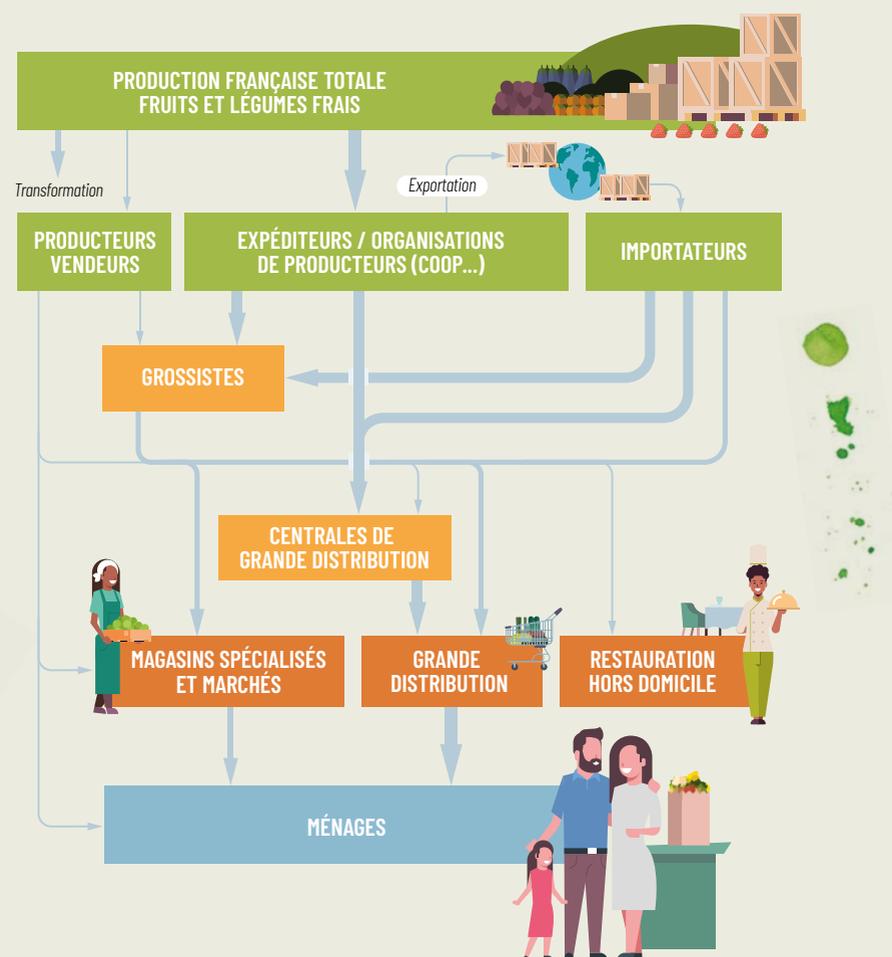
19,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires au stade de la consommation (hors pomme de terre) en 2018 et de **1,5 milliards d'euros** pour la restauration hors domicile (sources : Insee 2018, Diagramme Ctifl 2018)

Les fruits et légumes frais représentent **1,3 % des dépenses** totales des ménages français (source : Insee, Ctifl 2018)



À PROPOS D'INTERFEL

Créée en 1976, INTERFEL, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, gouvernance économique, expédition, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, INTERFEL est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.



LE RÔLE DE L'INTERPROFESSION

Une interprofession permet de répondre collectivement aux enjeux communs auxquels une filière doit faire face. Elle permet de mettre en œuvre des stratégies à moyen et long termes pour créer un environnement favorable à l'activité économique des opérateurs. Elle défend également les intérêts des professionnels qu'elle représente et joue un rôle de conseil auprès de ses membres. Une interprofession finance son action grâce à des cotisations volontaires (voulues par les membres qui la composent), étendues à tous les opérateurs de la filière par les pouvoirs publics.

INTERFEL a ainsi pour principales missions :

- Rôle d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics ;
- La connaissance et l'intelligence économique, en vue de la connaissance de l'offre et du décodage des attentes des consommateurs ;
- L'élaboration d'accords interprofessionnels ;
- La mise en œuvre des actions d'information et de communication pour encourager la consommation de fruits et légumes frais ;
- La prise en charge des orientations stratégiques de la recherche et de l'expérimentation ;
- La défense de la place de la filière sur les marchés national et international.



LES SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Les fruits et légumes frais sont des produits vivants, fragiles, sensibles à la météo et généralement non stockables. Chaque maillon de la filière intervient sur la qualité finale du produit.

- Une multiplicité de produits et des opérateurs complémentaires : plus de 80 espèces et variétés ayant chacun leurs spécificités, même si 20 d'entre eux représentent une grande partie du marché, et avec une nécessaire complémentarité des opérateurs à chaque stade de la filière ;
- Une vulnérabilité de la filière, soumise aux aléas, notamment climatiques, de la production et de la consommation ;
- Une multitude d'offres et de circuits ;
 - Peu de segmentation du marché, tant pour l'offre que pour la demande ;
 - Les produits sous signes officiels de qualité (y compris bio) représentent une part de marché en valeur de l'ordre de 15 %.

Ces spécificités rendent d'autant plus importante la mise en œuvre d'actions collectives.

GOVERNANCE ET ORGANISATION



Les membres d'INTERFEL

Les membres d'INTERFEL sont les organisations représentatives au niveau national des différentes professions de la filière. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en deux collèges. 15 familles **professionnelles** sont membres de l'interprofession. Elles représentent près de **85 % de la filière à l'amont** et de **75 % à l'aval**.

COLLÈGE AMONT

-  **FNPF**
Fédération nationale des producteurs de fruits
-  **LÉGUMES DE FRANCE**
Fédération nationale des producteurs de légumes
-  **FELCOOP**
Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
-  **GEFEL**
Gouvernance économique des fruits et légumes
-  **COORDINATION RURALE**
-  **CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

COLLÈGE AVAL

-  **ANEEFEL**
Association nationale des expéditeurs et exportateurs de fruits et légumes
-  **UNCGFL**
Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes
-  **SAVEURS COMMERCE**
Fédération nationale des commerces alimentaires spécialisés de proximité
-  **FCD**
Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
-  **FCA**
Fédération du Commerce Coopératif et Associé - collège alimentaire
-  **RESTAU'CO**
Réseau de restauration collective en gestion directe
-  **SNRC**
Syndicat national de la restauration concédée
-  **CSIF**
Chambre syndicale des importateurs français de fruits et légumes frais
-  **SNIFL**
Syndicat national des importateurs / exportateurs de fruits et légumes

Membres associés

- BIK** : Kiwi fruit
- AFIDEM** : Fruits & Légumes transformés
- FMGF** : Fédération des Marchés de Gros France
- ANICC** : Association Nationale Interprofessionnelle du Champignon de Couche

Écosystème institutionnel

En tant qu'unique organisation professionnelle représentative du secteur des fruits et légumes frais, INTERFEL est l'interlocuteur privilégié :

- des collectivités territoriales, des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- des organisations professionnelles françaises et européennes.

La gouvernance d'INTERFEL tient compte des spécificités de la filière des fruits et légumes qui ont conduit, au-delà de l'**Assemblée générale** et d'un **Bureau** propres généralement à toute association, à créer deux instances complémentaires de décisions, **la COPN** et le **Conseil d'administration**. Ces deux instances permettent une large participation et représentation des différentes fédérations professionnelles.



DEUX STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DE LA PROFESSION



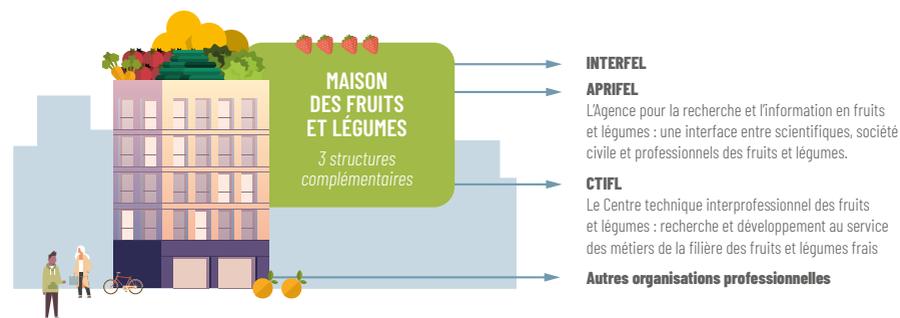
APRIFEL, UNE INTERFACE ENTRE SCIENTIFIQUES, SOCIÉTÉ CIVILE ET PROFESSIONNELS DES FRUITS ET LÉGUMES.

Aprifel, l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes, est une association loi 1901 créée en 1981. Elle assure l'interface entre les scientifiques, la société civile et les professionnels des fruits et légumes. Aprifel œuvre pour la vulgarisation et la transmission des données scientifiques relatives aux fruits et légumes auprès des professionnels de la santé, de la filière, des associations de consommateurs, de la presse et du grand public. Pour ce faire, elle mobilise la communauté scientifique nationale et internationale, réalise et diffuse des publications et organise des colloques d'information et des conférences internationales. Pour mener à bien ses missions, Aprifel s'appuie sur un conseil scientifique composé d'experts externes et un conseil consommateurs réunissant une dizaine d'associations nationales de consommateurs. Pour en savoir plus : www.aprifel.com



CTIFL, LE CENTRE TECHNIQUE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ ET ASSOCIÉ

Le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (Ctifl) est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du Ctifl sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du Ctifl, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe. Pour en savoir plus : www.ctifl.fr



LA FILIÈRE S'ENGAGE

INTERFEL a formulé **21 propositions** pour répondre aux conséquences avérées de la crise Covid-19. Ces propositions sont venues compléter le Plan stratégique filière remis au Président de la République à sa demande en 2018 et renforcer ainsi les réponses aux différents enjeux environnementaux, d'accessibilité et d'augmentation de la consommation ainsi que de durabilité économique de la filière.

21 PROPOSITIONS DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS POUR L'APRÈS COVID-19

CONCERTATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Proposition n° 1 : Renforcer le dialogue avec l'État et l'Europe

Proposition n° 2 : Harmoniser les règles fiscales, sociales et environnementales aux niveaux UE et international

Proposition n° 3 : Revoir les procédures d'appels d'offres publics pour les fruits et légumes frais en restauration collective

COOPÉRATION INTRA-FILIÈRE

Proposition n° 4 : Disposer de capacités renforcées pour agir collectivement

Proposition n° 5 : Renforcer la connaissance des marchés

Proposition n° 6 : Coopérer en régions

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, FACTEUR DE PLAISIR ET ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Proposition n° 7 : Favoriser une «culture» fruits et légumes auprès des enfants

Proposition n° 8 : Rendre accessible à tous la consommation de fruits et légumes

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Proposition n° 9 : (Re)valoriser les métiers de la filière

Proposition n° 10 : Renforcer l'attractivité des métiers de la filière

Proposition n° 11 : Attirer et fidéliser les saisonniers

UNE FILIÈRE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Proposition n° 12 : Être au fait de l'évolution économique et sociétale

Proposition n° 13 : Être acteur des emballages de demain

Proposition n° 14 : Aider les acteurs de la filière à mieux valoriser leurs efforts en matière de réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement

Proposition n° 15 : Rendre l'offre en fruits et légumes plus lisible

Proposition n° 16 : Trouver un juste équilibre entre production nationale et importée/introduite afin de satisfaire le consommateur dans son acte d'achat

INNOVATION, R&D ET DIGITALISATION

Proposition n° 17 : Financer la Recherche-Expérimentation

Proposition n° 18 : Rendre la Recherche-Expérimentation accessible à tous

Proposition n° 19 : Adapter les variétés et les systèmes de production pour répondre aux enjeux des changements en particulier climatiques

Proposition n° 20 : Robotiser et digitaliser la filière

INTERNATIONAL

Proposition n° 21 : Reconquérir nos parts de marché à l'international

LES ACTIONS D'INTERFEL AU NIVEAU NATIONAL

Les grands axes prioritaires d'INTERFEL au niveau national sont :

- Poursuivre les accords interprofessionnels, afin d'assurer un niveau qualitatif garantissant la satisfaction du consommateur et améliorer la compétitivité de la filière ;
- Développer les capacités de financement de la recherche et de l'expérimentation ;
- Renforcer la stratégie de communication ;
- Développer des outils de gestion de crise filière (crise consommation, économique, etc.) ;
- Mieux accompagner les opérateurs à tous les stades de la filière.

INTERFEL DÉVELOPPE DE NOMBREUX OUTILS D'INFORMATION ET DE PROMOTION

PLATEFORME NUMÉRIQUE : des supports d'information

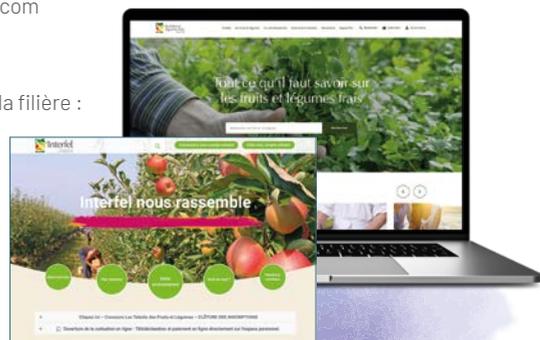
Téléchargez sur le site www.interfel.com/plateforme-numerique/ tous les supports élaborés par Interfel : données économiques (baromètre de confiance annuel des fruits et légumes frais, bilans de consommation annuels, etc.), accords interprofessionnels, évolutions réglementaires, guides pratiques à destination des professionnels (bio, RHD, etc.).

PLATEFORME MATÉRIEL : des outils de communication ouverts à tous

INTERFEL a créé une plateforme matériel, à destination du grand public, des acteurs de la filière, des enseignants, des professionnels de santé et des élus locaux, sur laquelle il est possible de commander* des outils d'information et de communication (dépliants d'information, affiches, livrets recettes, etc.). Rendez-vous sur : www.materiel-interfel.com

DES SUPPORTS DIGITAUX : pour suivre toutes les actions d'Interfel

- Le site internet institutionnel www.interfel.com
- Le site internet grand public www.lesfruitsetlegumesfrais.com
- La médiathèque accessible aux acteurs de la filière : téléchargez librement photos et vidéos des fruits et légumes et des métiers** : mediatheque.lesfruitsetlegumesfrais.com



* Inscriptions, supports et frais d'envois pris en charge par Interfel.
 ** Interfel se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande d'accréditation (notamment dans les cas manifestes d'utilisation nuisible aux intérêts de la filière des fruits et légumes ou destinée à une utilisation commerciale).

LES ACTIONS D'INTERFEL AU NIVEAU INTERNATIONAL

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES : ÉTAT DU MONDE DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN 2020



INTERFEL a pour mission de favoriser le développement des marchés des fruits et légumes frais dans le monde et de suivre et intervenir au niveau des échanges internationaux avec la France. Pour se faire INTERFEL s'appuie sur **plusieurs leviers d'actions** :

- des relations permanentes auprès des instances publiques dans les négociations internationales ;
- la mise en avant des opérateurs français dans les salons internationaux professionnels (Fruit Logistica à Berlin, Fruit Attraction à Madrid ou encore le salon Asiafruit Logistica à Hong Kong) ;
- la valorisation des produits par des programmes de promotion dans différents marchés ciblés en Europe ou dans les pays tiers.

Des actions au niveau européen :

Quatre organisations interprofessionnelles française, espagnole, italienne et hollandaise intervenant dans le secteur des fruits et légumes (INTERFEL, ALIMPO, ORTOFRUTTA ITALIA et BO G&F NL) ont créé un collège des interprofessions au sein de Freshel Europe afin de valoriser le secteur des fruits et légumes frais européens et de faire reconnaître la plus-value de l'action interprofessionnelle.

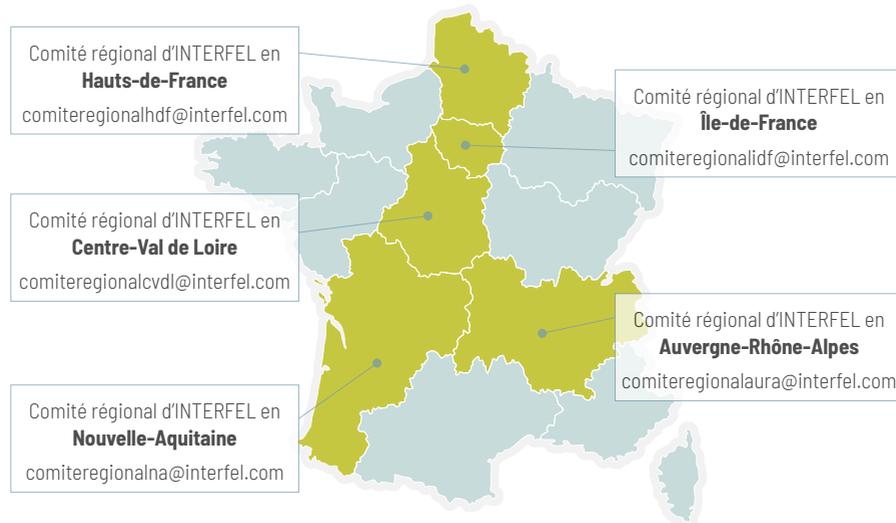
LES ACTIONS, D'INTERFEL AU NIVEAU RÉGIONAL

LES COMITÉS RÉGIONAUX D'INTERFEL

Depuis 2019, les Comités régionaux ont été créés sous l'impulsion des professionnels de la filière des fruits et légumes frais du territoire et se composent des organisations professionnelles membres d'INTERFEL ayant décidé d'y participer. INTERFEL dispose de cinq Comités représentant l'interprofession dans les régions. Ces comités régionaux ont pour objectifs de :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <p>1</p> <p>Développer les interactions entre les entreprises de la filière des fruits et légumes frais sur le territoire</p> | <p>2</p> <p>Valoriser les compétences et les savoir-faire professionnels de l'ensemble des maillons de la filière des fruits et légumes frais</p> | <p>3</p> <p>Représenter la filière des fruits et légumes frais et porter les visions collectives définies en région</p> | <p>4</p> <p>Communiquer auprès du grand public pour développer la consommation des fruits et légumes frais sur le territoire</p> |
|--|--|--|---|

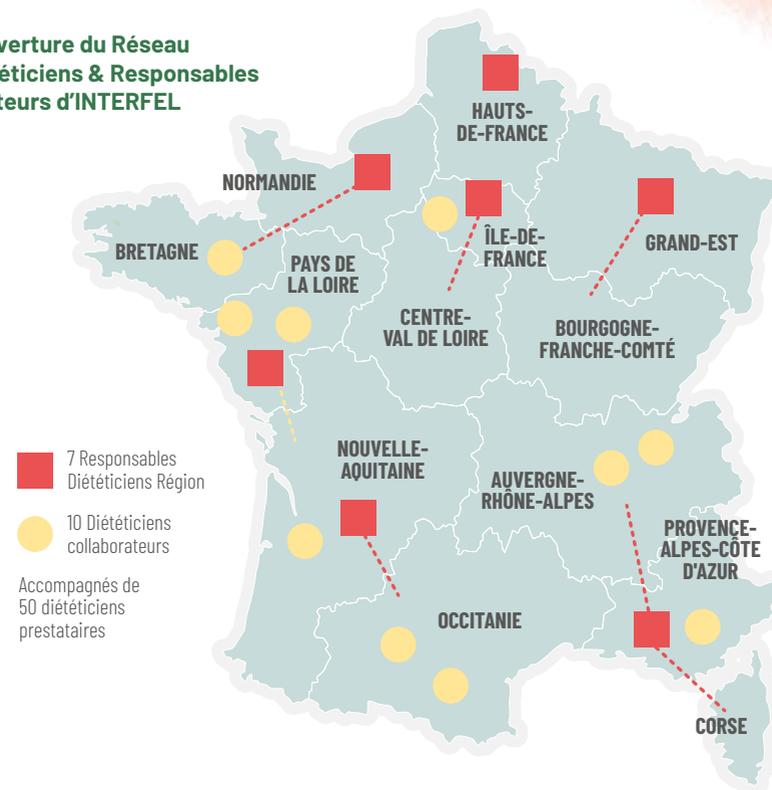
Interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales, ces Comités constituent également un élément central pour déployer de nouvelles actions interprofessionnelles, de nouvelles relations entre les opérateurs, travailler à la relocalisation des productions...



Plaquettes de présentation des Comités régionaux : www.interfel.com/plateforme-numerique

LE RÉSEAU DES DIÉTÉTICIENS

Couverture du Réseau Diététiciens & Responsables Secteurs d'INTERFEL



INTERFEL dispose d'un réseau de diététiciens présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, composé de 17 diététiciens salariés d'INTERFEL dont 7 responsables de secteur et 50 diététiciens prestataires qui viennent renforcer la couverture nationale.

Ces diététiciens déploient des actions de découverte des fruits et légumes frais sur tout le territoire national auprès du grand public. Véritable relais de déploiement à l'échelle locale, le réseau propose des animations tout au long de l'année, en collaboration avec les professionnels de la filière, les collectivités et les associations :

- ateliers culinaires ;
- éducation nutritionnelle ;
- animations ludo-pédagogiques ;
- conférences, débats, etc.



Derrière chaque Fruit
et Légume, il y a
une filière construite
grâce à la complémentarité
de métiers variés.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
97 boulevard Pereire - 75017 Paris - Tél. : 01 49 49 15 15 - Fax : 01 49 49 15 16
www.lesfruitsetlegumesfrais.com - www.interfel.com

Direction générale : Louis Orenga, Carla Barros

Service Relations institutionnelles : Muriel Vény, Claire Bellenger

Création graphique : Christophe Zemmer, Sur Un Nuage - Impression : Promoprint

Photos : Philippe Dufour/Interfel - Ève Hilaire - Shutterstock



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris

Tél. : 01 49 49 15 15

Mél : infos@interfel.com

www.lesfruitsetlegumesfrais.com

www.interfel.com



[@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)



[@Interfel / @FruitsLegumesFR](https://twitter.com/Interfel)

